



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIB_2025_18
Classification 7.3.1

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Présents : 9
Votants : 9 Pour : 10 Contre : 0

L'an **DEUX MIL VINGT CINQ, le TREIZE JUIN**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 JUIN 2025

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Wilfried RIBÉRAUD, 2° Adjoint - Sébastien MARCHEIX, 3° Adjoint - Jean-Jacques FUNK - Véronique BAUDRY - Yannick MALÈVRE - Jackie BRUNEL - Edith NAUZE, Conseillers Municipaux

EXCUSÉE : Nicole DUFOSSÉ (pouvoir à P.PEYRIDIEUX)

ABSENTS : Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal
Didier GADEAUD, Conseiller Municipal
Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Edith NAUZE

OBJET : Restructuration des emprunts

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le Crédit Agricole a accepté la restructuration de nos emprunts. La répartition des échéances sur l'année permettra d'optimiser notre trésorerie. Elle présente cette proposition :

- Montant : 179 000 €
- Durée : 15 ans
- Taux annuel fixe : 3,90 %
- Échéances trimestrielles : 3 954,67 €
- Frais de dossier : 300 €

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal accepte cette proposition de restructuration des emprunts et autorise Madame le Maire à signer le contrat avec le Crédit Agricole d'Aquitaine.

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 17 juin 2025

La Secrétaire de Séance,

Edith NAUZE



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX